



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/CP/2001/13/Add.4/Corr.1
15 mai 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

**RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES SUR LES TRAVAUX
DE SA SEPTIÈME SESSION, TENUE À MARRAKECH
DU 29 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 2001**

Additif

**DEUXIÈME PARTIE: MESURES PRISES
PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES**

Volume IV

Rectificatif

Page 15, décision 29/CP.7, troisième alinéa

Remplacer le texte de cet alinéa par:

Rappelant les dispositions de sa décision 5/CP.7 dans laquelle elle a notamment décidé qu'à sa session en cours il conviendrait d'envisager la constitution d'un groupe d'experts des pays les moins avancés et de définir son mandat, en tenant compte de l'équilibre géographique,
